

# COMPRENDRE LE SYSTÈME PARLEMENTAIRE ET CONSTRUIRE SON PLAN D'ACTION AU PARLEMENT

Cette session permet de comprendre le système de fonctionnement de l'Assemblée nationale et du Sénat, des groupes parlementaires et des commissions. Cette formation doit permettre de comprendre la procédure législative, de préparer les modalités d'une intervention législative mais également la construction d'un réseau.

Un module E-learning pour détailler les règles du droit parlementaire sera transmis préalablement et des petits quizz permettront de revenir sur quelques fondamentaux.

■ **Analyse du système parlementaire** du fait de la majorité relative, du fonctionnement des groupes parlementaires et du rôle du Sénat. L'agenda parlementaire

■ **Analyse de l'écosystème du parlement entre les parlementaires par sujet, les commissions, les groupes parlementaires.** Le rôle des groupes charnières. Les acteurs influents entre les parlementaires, les collaborateurs, les administrateurs et chargés de mission groupes. Le poids de l'influence locale redéfini

■ Travail de pédagogie et de dialogue. Le travail sur le positionnement en lien avec le travail parlementaire et l'agenda. **L'analyse de la veille.** L'intérêt des rencontres. Savoir mener un RV, animer un déjeuner parlementaire, préparer une audition. Les autres méthodes

■ **Initiative parlementaire**

■ **Méthode d'une intervention législative** : le dossier législatif, l'amendement, le lien avec le gouvernement, le contact avec les parlementaires

■ **Déontologie Sapin 2 et reporting** pour une démarche efficace mais responsable

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

- Apprendre la procédure législative
- Connaître le fonctionnement du travail législatif
- Préparer sa cartographie
- Créer son réseau de contacts au Parlement et gérer son influence
- Avoir une veille utile
- Savoir mener une intervention législative et la rédaction d'un amendement